

La Gazette d'aujourd'hui

PREMIER ABONNEMENT
INVARIALEMENT PAYABLE D'AVANCE.
Edition Semi-Quotidienne, 12 mois, \$3.00

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES.

Par ligne
Edition Semi-Quotidienne, premiere insertion, Breviere, \$0.10

Feuilleton du "Constitutionnel"

MADAME DE TREVES.

XXXV

Georges retint sa respiration haletante.

Max continua: --Je suis amoureux... passionnement amoureux!

--Et de qui? --De ma femme... j'aime Mme de Trèves.

M. d'Harblay reçut le choc de cet aveu avec un courage héroïque.

Pas un muscle de son visage ne broncha, mais son cœur fut pris comme dans un étau, et ses ongles entrèrent dans les paumes de ses mains.

Une sueur froide mouillait les tempes de M. de Nerville.

--Oui -- poursuivit Max -- j'aime Mme de Trèves de toutes les forces de mon âme, je l'aime d'un amour immense qui ne finira qu'avec ma vie, et je la vois maintenant telle que vous la voyez vous-même, la plus belle, la plus dévouée, la plus parfaite des femmes!

Malgré son empire sur lui-même le jeune médecin pâlisait.

Une souffrance aiguë, jalouse, le mordait en plein cœur.

Cet homme qui, docile à ses conseils, se mettait à aimer Léonide, c'était le mari, et il avait par conséquent tous les droits d'un mari!

Brusquement Max, dont le visage venait de rayonner pendant quelques secondes, devint sombre.

--Un amour immense, qui ne finira qu'avec ma vie! -- répéta-t-il d'un ton plein d'amertume. -- Paroles imprudentes et folles, n'est-ce pas? -- La mort ne va-t-elle pas s'emparer de moi sans me laisser le temps de goûter aux joies célestes de cet amour trop tard venu?

Le baron semblait affolé en prononçant ces mots.

Lucien d'Harblay lui prit les deux mains.

--De grâce, monsieur, calmez-vous! -- lui dit-il. -- Ces émotions vous font beaucoup de mal! Vous n'êtes point encore de force à les supporter.

--Elles peuvent me tuer, n'est-ce pas?

--Sans doute, si elles se renouvellent trop souvent.

--Je serai donc calme, car je veux vivre... vivre pour aimer!... Vivre... si la science a menti.

--La science? -- répéta le médecin.

--Oui... Ecoutez-moi, cher docteur, ou plutôt cher ami, car j'éprouve pour vous une affection profonde... et répondez-moi franchement... brutalement s'il le faut.

--Mme de Trèves me parlait ainsi tout à l'heure... c'est étrange! -- pensa Lucien. -- Que voulez-vous me demander? -- ajouta-t-il à haute voix.

--Vous êtes certain de ma guérison?

--Dix fois déjà vous m'avez fait cette question... Dix fois j'ai répondu affirmativement.

--Ainsi vous persistez?

--Certes!

--A aucune période je ne pourrais ressentir les atteintes du terrible mal dont vous affrmez m'avoir guéri?

--A aucune époque.

--Avez-vous lu Tardieu et Velpeau?

--Oui, j'ai étudié les ouvrages de ces maîtres de la science.

--Vous savez alors que tous deux ils vous contredisent?

--Je le sais, mais s'ils établissent leur opinion sur des preuves concluantes, de plus concluantes encore m'affirment dans la mienne, et me donnent la certitude que c'est moi qui ai raison.

--Si cependant vous étiez trompé?

--Je ne peux pas m'être trompé.

--Soit... je ne demande qu'à vous croire, mais admettons une hypothèse: -- Si vous n'aviez fait qu'enrayer le mal, si une crise d'hydrophobie pouvait se déclarer d'un moment à l'autre, y aurait-il du danger pour Mme de Trèves?

--Il y aurait du danger pour tous ceux qui se trouveraient autour de vous, mais, encore une fois, vous par-

lez d'une hypothèse inadmissible...

--C'est convenu; cependant, dans cette hypothèse, ma femme épouvantée pourrait s'adresser aux tribunaux et demander une séparation.

--Sans doute...

--Et elles l'obtiendrait... Et la loi me séparerait de Léonide au moment où mon cœur et mon âme vont à elle!... au moment où je n'existe plus que pour elle!!! -- Ce serait affreux! ce serait une mort anticipée, plus cruelle que l'autre!...

Et Max, dont le système nerveux était surexcité, éclata en sanglots.

--Cela ne sera point! dit Lucien, dont le devoir professionnel doublait la force morale. -- Si une instance de ce genre était entamée contre vous, ce qu'à Dieu ne plaise, je prendrais parti pour vous dans l'enquête médicale, et je me sens capable de convaincre Mme de Trèves et le tribunal!...

--Vous feriez cela!... -- s'écria Max en prenant les mains du docteur et en les serrant.

--Je le ferais!...

Dans le kiosque Georges de Nerville pensait: -- Ce diable de docteur est plus gênant qu'on ne saurait dire!... Si quelque'un ou quelque chose me débarrassait de lui, ce serait une vraie chance!

M. de Trèves avait forcé Lucien à s'asseoir à côté de lui.

--Un mot encore... -- fit-il, -- Vous me rendez l'espoir, mais vous de dissipez pas absolument mes doutes... -- Continuously à raisonner dans le sens de l'hypothèse inadmissible de tout à l'heure.

--Si vous y tenez, je le veux bien... -- répliqua le jeune médecin avec résignation.

--Lorsqu'on n'a fait qu'enrayer le mal, quel est le temps le plus long qui se puisse écouler avant la crise finale?

--Une année...

--Eh! bien, il dépend de vous de me rassurer complètement, cher docteur...

--De quel façon?

--Voulez-vous consentir à ne pas me quitter pendant une année?...

--C'est impossible!...

--Pourquoi?

--J'ai ma mère...

--Madame votre mère viendrait habiter le Chalet avec vous, c'est bien entendu...

Lucien frissonnait à la pensée de ce qu'il aurait à souffrir en se trouvant jour et nuit, pendant un an, sous le toit de la femme qu'il aimait, à quelques pas de cette femme.

--Mais -- balbutia-t-il -- mes devoirs... ma clientèle...

--Une voiture serait chaque jour à votre disposition pour aller chez vos malades. Je les visiterais avec vous... Presque tous, ils sont pauvres, n'avez-vous dit? -- A vos bons soins, je joindrais des secours pécuniaires qui hâteraient bien des convalescences... Je vous devrais la vie... le repos, le bonheur!... Est-ce convenu? Consentez-vous?

--Je ne le puis sans consulter ma mère...

--Consultez-la donc vite!

--Je vous répondrai prochainement et, dès ce matin, je vous promets que si la chose ne peut se faire ainsi que vous le désirez, je n'en serai pas moins très-assidu près de vous, venant vous visiter deux fois chaque jour...

--Prêt à reconnaître les symptômes de mauvaise augure?

--Il ne pourra s'en présenter...

--Et à m'envoyer une balle de pistolet dans la tête s'il s'en présentait... -- continua Max.

Lucien d'Harblay se leva d'un bond et recula, pâle et effaré.

--Vous envoyez une balle de pistolet dans la tête! -- répéta-t-il avec horreur -- mais ce serait un assassinat!...

(A Continuer)

UNE CARTE.

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des incertitudes de la jeunesse, faiblesse de nerfs, vieillissement prématuré, perte de la virilité, etc. J'enverrai une recette, FRANCHISE DE CHARGE. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du sud. Envoyez un enveloppe de lettre adressée au Rvd. JOSEPH TMA, Sinton St. New-York City.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMEDE ALLEMAND

POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Goulier, Entorses et foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendez Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecine.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD

MARHANDS-TAILLEURS

No. 49

RUE DU PLATON

Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.)

TROIS RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités.

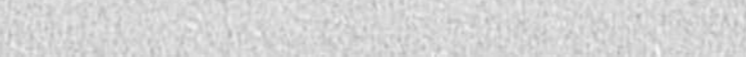
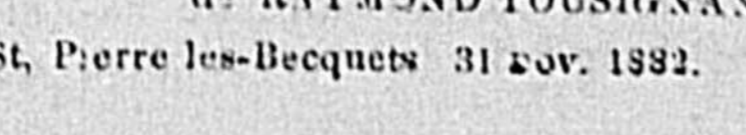
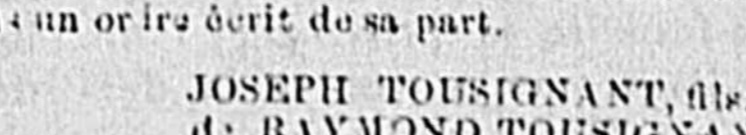
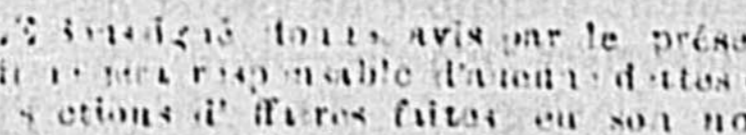
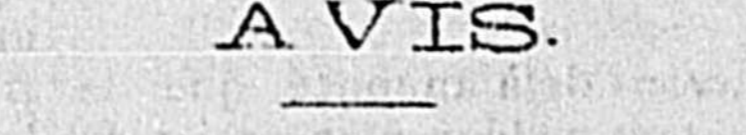
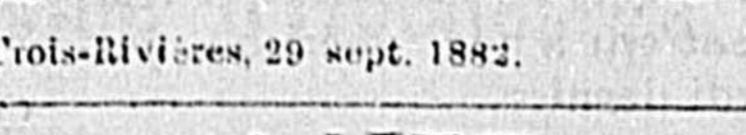
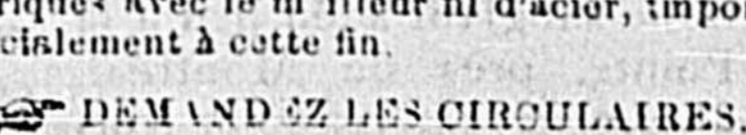
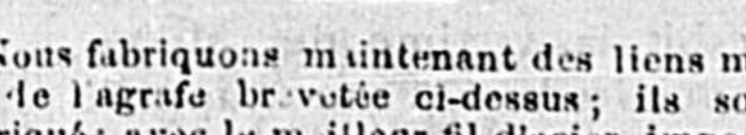
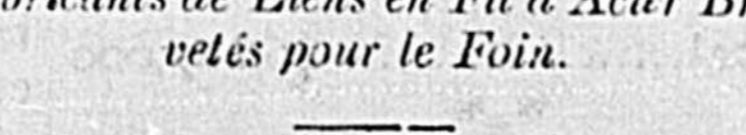
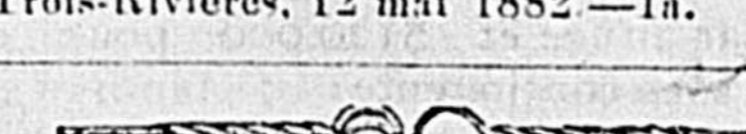
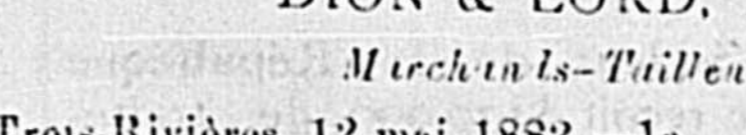
Quant à la coupe de habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner sur les styles, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer toutes les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élegance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD,

Marchands-Tailleurs

Trois-Rivières, 12 mai 1882. --1a.



COOPER FAIRMAN & CIE.

MONTREAL

Fabricants de Liens en Fil d'Acier Brevetés pour le Foie.

Nous fabriquons maintenant des liens munis de l'agrafe brevetée ci-dessus, ils sont fabriqués avec le meilleur fil d'acier, importés spécialement à cette fin.

DEMANDEZ LES CIRCUAIRES.

Trois-Rivières, 29 sept. 1882.

AVIS.

Les soussignés ont le plaisir de présenter au public un remarquable remède à l'usage externe, qui a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du sud. Envoyez un enveloppe de lettre adressée au Rvd. JOSEPH TMA, Sinton St. New-York City.

JOSEPH TOUSIGNANT, Rvd. de RAYMOND TOUSIGNANT, St. Pierre les-Bequets 31 nov. 1882.

COMMERCE

Grande Victoire

ATTAQUES D'EPILEPSIE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières 29 Janvier 1883

Les cours des LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI

FARINE.

Farine de Blé, de la camp. \$ c \$

pat 100 3 00 à 3 20

Farine d'avoine 2 40 à 2 65

Farine de Blé d'Inde 2 00 à 2 25

Sarrasin 2 00 à 2 20

VIANDES.

Boeuf à la livre 0 80 à 1 00

Lard do 0 75 à 0 90

Mouton au quart 0 75 à 0 90

Agneau do 0 75 à 0 90

Vent à la livre 0 12 à 0 15

Card frais à la livre 8 00 à 9 00

Boeuf 0 60 à 0 80

Patates par minot 0 00 à 0 06

Patates nouvelles 0 00 à 0 06

Sucre d'étable à la livre 0 09 à 0 10

Sirop d'étable au gallon 0 10 à 0 15

Miel à la livre 0 00 à 0 15

Grains à la douzaine 0 5 à 0 20

Beurre frais à la livre 0 2 à 0 25

Beurre salé do 0 1 à 0 15

Fromage do 0 02 à 0 10

Lin do 0 02 à 0 10

TRAINS.

Blé par minot 1 25 à 1 50

Pois vert au boisseau 1 20 à 1 50

Orge do 0 50 à 0 60

Avoine do 0 35 à 0 50

Sarrasin do 0 60 à 0 70

Lin do 1 00 à 1 70

Mil do 2 00 à 2 60

Blé d'Inde par minot 0 80 à 0 90

VOLAILLES.

Dindes au couple 1 50 à 2 00

Oies au couple 0 80 à 1 00

Canards au couple 0 60 à 0 80

Poules au couple 0 60 à 0 80

Poulets au couple 0 80 à 1 00

LEGUMES.

Pommes au quart 3 50 à 4 00

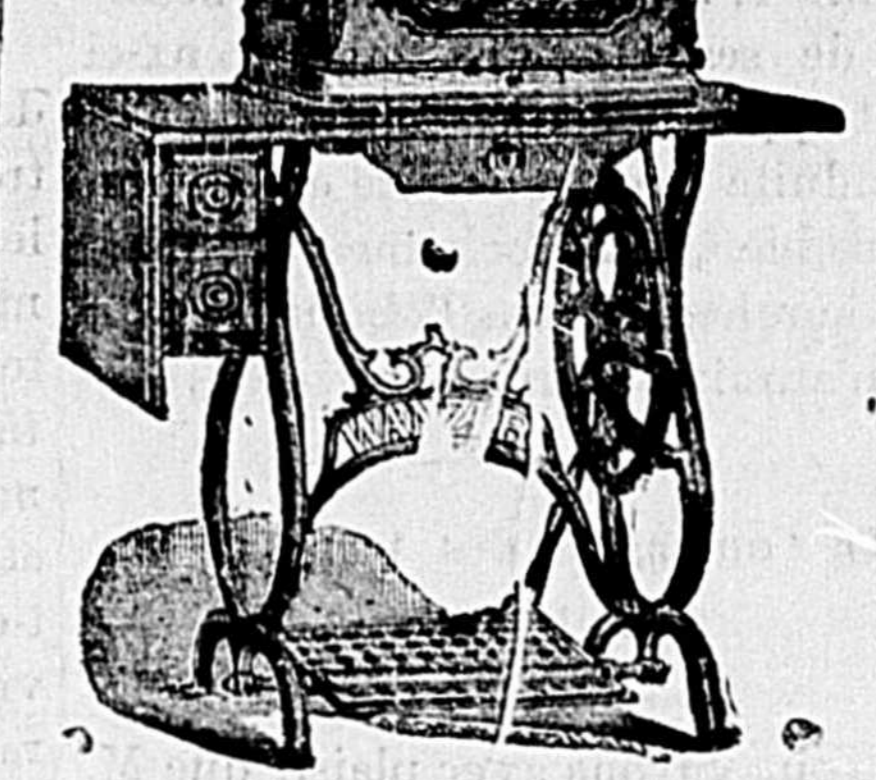
Fèves par minot 2 00 à 2 50

Oignons par minot 1 00 à 1 20

Foin 5 00 le cent

Paille 3 00 10 00

Machine à Coudre



No. 134

Rue Notre Dame

TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération et l'économie de l'ouvrage. On garantit qu'avec cette machine l'on peut coudre, dans le cuir et dans les étoffes les plus épaisses comme les plus minces, sans éprouver aucune fatigue.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir border (brasier), ourler, poser des bordures à plisser.

U. P. BUREAU & CIE., AGENTS

COUVERT DE VILLA MARIA,

10 Juin 1880

Messieurs, -- Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différents fabricants, et sans vouloir décourager au un autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée. Des deux machines que vous nous avez envoyées, nous remarquons que la WANZER fait la plus grande somme d'ouvrage, et cependant elle ne fait aucun bruit, et peut être facilement conduite par qui que ce soit.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous souhaitons le succès que vous méritez.

SEUR SAINTE-JEROSE.

Congrégation de Notre-Dame

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile à coudre, aiguilles, fraise navette pour tous les différents sortes de machines.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Référence de St. Maurice. -- Oscar Du bois, cordonnier.

Références des Vieilles Forges. -- Antoine Loranger, Ovide Carrière, Plouf Beauchemin, Elmyre Sayer.

Référence de Beauport. -- George Rheault

Référence de St. Grégoire. -- Denis Bélieux, Isaac Bergeron, Gédéon Bergeron, Pierre Charron, Victor Houde, Dum. Brulé, modiste, Benj. Prince, Noël Lablanc, J. A. Peirier.

Références d'Yamachiche. -- Augustin Giguère, Alphonsine Lord.

Référence de Nicolet. -- Jean-Baptiste Brassard.

Référence de St. Etienne des Grès. -- Félix St. Onge.

Référence de St. Césaire. -- Dinan Bélieux

Référence de Maskinongé. -- George Le myre.

Référence de St. Stanislas. -- Jos. Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière-du-Loup. -- Dme R. L. Thérien, Capt. Garceau.

Es. Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, des célèbres Manufactures Wanzer & Co. et Singer Canadien de Lawler qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les certificats ci-haut, des personnes de cette ville et des paroisses environnantes, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux moulins.

U. P. BUREAU & Cie, Agents L. N. DUROCHER Agent Voyageur, Juin, 1881.

LE HAUT MAL,

RADICALEMENT GUERI -- PAS DE BLAQUE -- en fait un usage pendant un mois des

GRANDES et INFANTES Poudres contre l'Epilepsie du DR. GOUARD. Pour convaincre les patients que ces poudres produisent tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédions par la maille, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Gouard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale, et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces POUDDRES, nous garantissons que nous en avons dans tous les cas, OÙ VOUS REMETTREZ VOTRE

ARGENT. Tous malades devraient essayer ces Poudres au plus tôt et se convaincre de leurs pouvoirs curatifs.

Prix: pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la maille dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez

ASH & ROBBINS, 360 Fulton St. Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION

Positivement Guérie.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirent être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDDRES DU DR. KISSER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la maille, franc de port, une boîte gratuite.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous n'ayez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDDRES, y qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix: pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la maille, au reçu de l'argent, d'ailleurs.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIERES, 29 JANVIER 1883

Aux Abonnés hebdomadaires

Nous nous empressons de donner avis à nos abonnés hebdomadaires, que s'ils veulent se prévaloir de l'avantage de ne payer que cinquante centins (50 Cts.) par année, ils doivent nous faire parvenir le montant de leurs arrérages, et le montant de l'abonnement pour l'année courante, soit cinquante centins (50 Cts.), attendu que ce sont les conditions expresses.

A nos lecteurs.

Plusieurs de nos abonnés—à notre édition hebdomadaire surtout—se plaignent qu'ils ne reçoivent pas régulièrement notre journal. Nous mettons le plus grand soin à l'expédier régulièrement. Il est donc indubitable que l'irrégularité vient de la négligence de quelques maîtres de poste. Nous nous adressons incessamment aux autorités postales pour faire cesser cette anomalie.

Sans importance.

Un correspondant qui signe "Isidore", chante les louanges du gouvernement Mousseau dans les colonnes d'une petite feuille publiée à l'extrémité du district. Cet "Isidore" n'est autre qu'un humble député bien connu par sa lourdeur d'esprit et son peu de conviction politique.

Parce qu'aucun amendement n'a été présenté sur l'adresse, ce correspondant s'écrie :

"Qu'est donc devenue cette guerre sourde qui devait miner l'existence du cabinet Mousseau, même dès ses premiers débuts? Que sont devenues les vantardises du Constitutionnel?"

Nous n'avons jamais dit que le gouvernement tomberait sur l'adresse; nous nous sommes efforcé, —comme c'était notre devoir du reste— de revendiquer nos droits méconnus et de venger notre district outragé. Nous avons conjuré notre députation, qui seule est puissante, de faire valoir notre cause, et nous sommes convaincu que celle-ci n'hésitera pas à la conduire à bonne fin.

Un seul député du district restera quand même du côté du pouvoir, parce que c'est sa spécialité d'être toujours, envers et contre tous, du côté ministériel.

Que l'opposition arrive au pouvoir, et le public se convaincra que Zidore—il ne pouvait prendre un pseudonyme plus caractéristique— restera à la droite. Starnes aux petits pieds, nous croyons qu'il serait de force à damer le pion au grand caméléon politique que le cabinet renferme dans son sein et qui est son principal élément de faiblesse.

Comment expliquer cette soif du pouvoir chez le correspondant de cette petite feuille?

Est-ce défaut de sens moral et de conviction? Est-ce que Zidore aurait une intelligence trop bornée pour pouvoir apprécier ses actes?

Il y a certainement des deux, chez Zidore—puisque Zidore il s'appelle—et son passé est là pour l'affirmer.

Un député qui est de force à changer trois fois d'opinion sur une même question dans un seul jour, prouve sans doute que son intelligence n'est pas très forte, mais il démontre également que, chez lui, la conscience est considérablement élastique.

Mais que le député que nous signalons sache bien que, tôt ou tard, viendra le jour de la rétribution. Il a pu surprendre la bonne foi de ses électeurs, mais ceux-ci ont appris depuis lors à juger sa conduite parlementaire et se propose bien, aux prochaines élections, de le reléguer dans l'obscurité d'où il n'aurait dû jamais sortir.

La Compagnie des terres de la Puissance.

Nous voyons avec plaisir que M. Picard, le député de Richmond et Wolf, prend en main la cause des colons du canton de Whitton persécutés par la compagnie de colonisation de la Puissance, "The Dominion Colonisation and Land Company." Cette compagnie qui a obtenu du Gouvernement Chapeau, on ne sait trop à quel titre, de grandes étendues de terres dans les Townships de l'Est, devient un véritable obstacle à la colonisation. Elle exclut nos compatriotes de l'accès à ses terres dans le but de les réserver pour des émigrants étrangers. Elle veut même en chasser des colons qui y étaient établis avant même qu'elle en eût obtenu la concession.

N'est-il pas temps que la députation demande un compte sévère au gouvernement de l'action qu'il a fait, en aliénant ainsi au profit d'une compagnie de spéculateurs, comparativement inconnus et hostiles aux enfants du sol, une portion si considérable du domaine public? Nous espérons que M. Picard poursuivra avec énergie l'action qu'il vient de prendre et qu'il sera soutenu par tous les députés patriotes de la chambre.

Nous espérons que la presse mettra la question devant le public, car si le peuple ne se meut pas, nous verrons avant peu, tout le domaine public concéder à des monopoles, et il ne restera plus à nos colons que la ressource de l'exil. Si la Dominion Colonisation Company n'a pas accompli à la lettre toutes ses conditions, que l'on s'en débarrasse sans délai en annulant les octrois qui lui ont été faits.

AGRICULTURE

Nous avons parlé dans notre dernier article de l'hydropisie chez les bêtes à laines; nous allons renseigné aujourd'hui nos lecteurs sur une autre maladie qui a des caractères plus étranges, nous voulons parler de l'avertin et tounny.

La bête qui est atteinte d'une de ces maladies tourne sur elle-même et s'écarte du troupeau.

En droit, c'est un vice redhibitoire.

Ce mal porte vulgairement plusieurs appellations, suivant les localités. Ainsi on le nomme tounny, étourdissement, vertige, coup de sang, haut-mal, basinage, falourdes etc.

Le tounny et l'étourdissement ne sont rien autre chose qu'une paralysie séreuse du cerveau, ou quelques fois aux parties supérieures du naseaux. La matière séreuse se communique à l'organe de la vue qu'elle trouble, et l'animal ne voit plus.

La maladie peut se prolonger pendant une période de deux à trois mois, avec alternatives de mieux et de pis, jusqu'à ce que l'animal succombe à une attaque foudroyante d'apoplexie.

L'avertin se reconnaît à des signes certains. La bête penche la tête, fait cinq ou six mouvements circulaires et tombe sur le côté. L'appétit disparaît, et si le mal augmente, elle ne se relève plus et meurt en défaillance après deux ou trois semaines.

Il ne faut pas confondre cette maladie cependant avec les convulsions causées par le picotement de quelques insectes appelés moïtes, qui se logent dans les naseaux de l'animal. On peut les faire évacuer en introduisant du sel fin dans les naseaux de la bête.

Quels sont maintenant les remèdes les plus efficaces pour combattre le tounny et l'avertin? Tous les spécialistes s'accordent à recommander les suivants: Saigner à la tempe, au front et aux oreilles, tâcher d'attirer l'humeur par les naseaux, en y soufflant du sel fin, et par des fumigations. Soupe-ton que le dépôt du magueux provient d'un principe de chaleur, rafraichir avec du suc de poirées en potion et les feuilles de cette plante pour nourriture.

Dans les autres cas, donner trois cuillerées d'une infusion d'un demi-once de petite sauge, autant d'hyssope, un demi-once de gousse d'ail et un gros de muscade dans une chopine de vin blanc.

Suivant *La Gazette des Compagnes* le seul remède dont une bête tounny puisse recevoir un soulagement réel est l'expédient du seigle. Nous laissons la parole à notre confrère, qui nous donnera le procédé:

"On prend deux pailles de seigle battu, dont on rogne l'épi au troisième nœud en y laissant les barbes; on coupe ensuite le tuyau de chaque paille à deux ou trois pouces plus bas que la naissance de l'épi.

Les moutons ont deux trous au bout de la partie supérieure du palais derrière les genévives, qui pénètrent depuis leur orifice jusqu'au cerveau; on insinue chaque paille par le bout opposé aux trois nœuds, de l'épi, dans chacun de ces deux conduits, de sorte que les barbes soient arrêtées dans les ouvertures. On les y laisse quelques jours, même jusqu'à ce qu'elles tombent en pourriture."

Après cette opération, que nous avons vu pratiquer fructueusement—si le mal continue, il ne reste plus qu'à tuer l'animal.

ACTUALITES.

Les journaux de Montréal sont remplis de compte rendus des fêtes carnavalesques. Ces détails sont trop longs pour que nous puissions les publier. Nous extrayons cependant d'un confrère la description suivante du Palais de Glace au moment de son inauguration.

Plusieurs mille personnes se pressaient hier soir sur la Place Dominion pour admirer le palais de glace éclairé à la lumière électrique et assister à son inauguration. L'affaire a été splendide. La vaste construction se dressait dans les airs resplendissante de lumière et provoquait l'admiration de tous. Le corps de musique des carabiniers Victoria occupait le centre de l'édifice et fit entendre plusieurs morceaux qui furent vivement applaudis par la foule.

A huit heures et demie, en l'absence de M. H. Gault, M. P., président du comité du carnaval, M. R. D. McGibbon fit l'ouverture officielle du palais de glace qu'il appela la première construction de ce genre sur le continent américain et invita le public à pénétrer dans l'intérieur. Il souhaita aussi la bienvenue aux visiteurs étrangers venus prendre part à nos fêtes du carnaval. Il termina en demandant des vivats à la Reine et aux hôtes de Montréal.

Au moment où la foule longtemps contenue se précipitait dans l'intérieur du palais de glace, des centaines de chandelles romaines illuminaient les airs pendant que des feux de Bengale habilement disposés répandaient dans l'édifice leurs lumières multicolores. En ce moment le coup d'œil était féérique et les spectateurs éclatèrent en applaudissements. Les membres des différents clubs de raquettes en costume, raquettes aux pieds et portant des torches défilèrent ensuite autour de l'édifice en lançant des chandelles romaines. Au nombre de près de trois cents ils se dirigèrent ensuite vers la

montagne et après une marche d'une heure revinrent à la salle du Gymnase où la réunion se dispersa.

Un de nos correspondants de Chicoutimi nous donne les renseignements suivants:

Depuis plusieurs années déjà des dépôts de peintures de première qualité ont été découverts dans les environs de Chicoutimi, dans le canton de Simard. Après avoir attendu longtemps des capitalistes entreprenants pour exploiter ces richesses de peinture, nous sommes heureux aujourd'hui de voir une compagnie américaine sur le point de terminer des arrangements avec les propriétaires des terrains.

Nous devons beaucoup de reconnaissance à notre habile et dévoué agent des Terres de la Couronne, M. J. O. Tremblay; car c'est grâce à l'énergie et aux renseignements de ce monsieur, que nous devons de voir une belle manufacture s'établir ici. Cette nouvelle industrie donnera de grands revenus pour notre jeune ville et ses environs.

Notre correspondant ajoute que lorsque cette nouvelle sera publiée, il est probable que la compagnie précitée sera en possession des terrains miniers.

Nous sommes heureux de constater que Chicoutimi est entré hardiment dans la voie du progrès et que ses courageux habitants ne négligent rien pour développer les ressources minières et forestières de ce district. C'est une bonne note que les autres journaux ne devraient pas laisser passer inaperçue.

—L'Événement.

The World, de Toronto, annonce, que le général Wolseley succédera au marquis de Lorne, comme gouverneur-général du Canada.

A la demande d'un membre de l'opposition, M. Mowat a inséré dans le bill relatif aux compagnies de chemins de fer urbains une clause qui dit que les rails devront être placés et maintenus au niveau du sol. A Ottawa, on sait, mieux qu'ailleurs, à combien de précautions obligent ces lisses et les accidents trop fréquents qu'elles occasionnent.

Les compagnies pourront s'en plaindre, mais le public a le droit d'être protégé.

—Nous lisons dans *l'Electeur*:

"On a remarqué lundi que plusieurs députés de la droite ne se sont pas joints aux applaudissements de la majorité. Par contre, nous avons vu un député siégeant à gauche, mais bien connu pour ses opinions conservatrices, entraîné sans doute par l'éloquence des orateurs de ce côté de la Chambre, les applaudir avec enthousiasme."

The Telegraph annonce que les élections de M. Bossé, M. P., pour Québec Centre, du Dr de Saint-George, M. P., pour Portneuf, et du Dr Rinfret, M. P., pour Québec-Centre, ont été confirmées, les accusations de corruption portées contre eux n'ayant pu être appuyées de preuves.

The Times de Londres a découvert que Montréal est situé quelque part dans les Etats-Unis. Il n'y a rien d'étonnant que le grand journal anglais publie des articles si faux et si absurdes lorsqu'il lui arrive de parler du Canada.

Le président de la République française reçoit \$120,000 de traitements par année et \$120,000 pour ses dépenses contingentes; tandis que les sénateurs et les députés n'ont que \$1,800. Les dépenses des corps législatif et exécutif sont comme suit:

Le président..... \$ 240,000
Chambre des députés..... 1,427,000
Sénat..... 920,000
Ministres..... 120,000
Dépenses ministérielles... 3,520,000

Total..... \$6,227,000

M. Nesbit, la victime de Milloy, est mort vendredi. On se rappelle que ce drame sanglant a eu lieu à la Longue-Pointe, près de Montréal.

M. M. les docteurs Mousseau et Rottot avaient cru à une guérison jusqu'à mardi dernier.

Nous avons déjà annoncé que le gouvernement a déposé un projet de loi pour favoriser l'établissement de beurrieres. Il s'agirait d'en ériger trois aux frais de la province, l'une à l'ouest, l'autre au centre, et la dernière, à l'est. Le commissaire de l'agriculture chargé de la surveillance

générale de ces beurrieres en confierait la direction à des gérants entendus qui auraient pour mission d'initier gratuitement le public à tous les détails de la fabrication du beurre.

Adresse.

Nous avons l'avantage de pouvoir donner aujourd'hui à nos lecteurs, la magnifique adresse que M. le Shérif Dumoulin a présentée à son Honneur le Juge Bourgeois, à l'ouverture du terme de la Cour Criminelle, jeudi dernier:

A l'Honorable J. Bte Bourgeois, Juge de la Cour Supérieure, pour le District des Trois-Rivières.

Qu'il plaise à Votre Honneur.

A l'ouverture du présent terme de la Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle) c'est pour moi un devoir, comme Shérif, de constater un fait qui honore grandement la population du District des Trois-Rivières, celui que, pas une seule accusation criminelle n'existe dans les records de cette honorable Cour. C'est là un fait qui parle hautement en faveur de la moralité des nombreux habitants du district. Les officiers de cette Cour, le Barreau et tous les amis de la paix et du bon ordre savent combien cet événement vous est agréable et cher, comme le premier et digne représentant de l'autorité judiciaire; ils comprennent que c'est une compensation bien faible, et il est vrai, pour la sollicitude, les travaux et les veilles que vous coûte l'accomplissement de vos devoirs comme magistrat; ils comprennent que de même qu'un père dévoué à ses enfants et vigilant sur l'accomplissement de leurs devoirs, se réjouit en les voyant jaloux de leur honneur et de leur réputation, de même vous voyez avec orgueil la population de ce District qui vous est confiée, fidèle à ses devoirs et à ses obligations envers Dieu, Sa Souveraine et ses semblables, donner à tous les justiciables du pays, un exemple éclatant du respect à la loi.

Permettez-moi, comme Shérif, de vous offrir leurs félicitations et de vous dire combien ils se réjouissent aujourd'hui avec vous.

Il est une coutume vénérable que tous désirent voir se perpétuer et se maintenir, celle de présenter au premier magistrat de l'autorité judiciaire, en une occasion comme celle-ci, une paire de gants blancs, symbole aujourd'hui de la conduite sans tache et sans reproche de vos justiciables. Je vous prie donc d'accepter ces gants blancs, en souvenir de ce jour, que vous comptez, nous le savons, comme un des plus beaux de votre administration parmi nous.

Trois-Rivières, 25 Janvier 1883.

CHARLES DUMOULIN.

Shérif.

M. le Juge Bourgeois a répondu qu'il était heureux de constater la moralité qui existe dans tout le District et particulièrement dans la ville. Trois-Rivières possède une population morale, laborieuse et tranquille. Il a remarqué que les églises sont très fréquentées; Or, quand les églises sont remplies, qu'on sache bien que les prisons sont vides.

Je viens de lire les résolutions des délégués du barreau des villes de Québec, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Montréal, concernant certains amendements à faire à notre code de procédure civile.

Depuis déjà longtemps, on avait annoncé et publié que ces messieurs du barreau devaient incessamment prendre en considération le rapport de l'honorable T. J. J. Loranger à l'Assemblée législative, à propos de la réorganisation des tribunaux et de la refonte de notre code de procédure civile.

Tout le monde, surtout la classe professionnelle, attendait avec curiosité, sinon avec beaucoup d'anxiété, le résultat des études et des considérations des membres distingués de ce corps honorable.

Mais hélas! qu'en est-il résulté? Quelques résolutions plus ou moins anodines, qui ne se rapportent presque en rien au grave sujet de la réforme judiciaire, sujet qui a causé tant d'études et de labeurs à l'honorable commissaire de la codification. En d'autres termes; les délégués du barreau, après plusieurs séances, en sont venus à la conclusion, qu'ils n'avaient pas le

Notre système judiciaire.

temps de s'occuper du rapport de l'honorable T. J. J. Loranger, et qu'ils n'avaient que le temps de passer quelques résolutions dans l'intérêt de leur clientèle.

C'est donc le résultat auquel on est venu, après plus de trois ans d'agitation dans la presse, après plus d'un an que le rapport de la commission, spécialement nommée à cet effet par le gouvernement, a été distribué dans toute la province! Quelle farce! quelle comédie!

Voyons un peu maintenant la nature de ces résolutions.

Les deux premières pourvoient à ce que les cours siègent en permanence, et à ce que la preuve soit écrite par des sténographes nommés à cette fin. Ces deux amendements à notre procédure ont été suggérés, avec raison, dans le rapport de la commission pour la codification des lois.

Je trouve la troisième résolution un peu raide. Elle tend à consacrer le principe qu'une partie, si elle le désire, peut être examinée en sa faveur dans sa propre cause. Dans quel but? Je ne puis le comprendre. L'article 1232 du code civil dit que "le témoignage donné par l'une des parties dans l'instance ne peut être invoqué en sa faveur." Où en serait alors toute notre jurisprudence en matière de preuve si une partie pouvait rendre témoignage pour elle-même?

La quatrième résolution va à dire que toutes les causes de \$100 et au-dessus devraient être du ressort de la cour suprême.

J'ai déjà combattu, à l'encontre de cette nouvelle disposition que l'on veut introduire dans notre Code de procédure, dans la *Minerve* du 28 août dernier, en parlant des changements proposés par l'honorable T. J. J. Loranger. Voici ce que j'ai dit à ce sujet:

"Il faut éviter de trop concentrer aux chefs-lieux de district les affaires qui peuvent être instruites et jugées aux chefs-lieux de comté avec plus de célérité et beaucoup moins de frais.

"Au point de vue pratique et dans l'intérêt public, je crois que l'on devrait donner à la cour de comté une juridiction jusqu'à deux cents piastres (\$200) avec révision sur simple inscription à la cour supérieure des causes de cent à deux cents piastres (\$100 à \$200), lorsque l'une des parties se croira lésée par la décision de la cour de comté. Le jugement de la cour supérieure sur une telle révision devra être final.

"M. le commissaire dit, à la page 37 de son rapport, que: "les frais de l'enquête s'élevaient en ce pays à des chiffres fabuleux et sont devenus une véritable calamité judiciaire." Rien de plus juste que cette remarque. Mais en voulant éviter un écueil, je crains que M. le commissaire ne soit tombé dans un autre, en donnant juridiction à la cour supérieure pour toutes les causes au-dessus de cent piastres (\$100) au moins pour les districts ruraux. En effet, toutes ces causes de cent piastres—et c'est la classe des causes importantes la plus nombreuse—seront instruites et jugées aux chefs-lieux de district où siège la cour supérieure; or, dans nos districts ruraux, la grande distance qu'auraient à parcourir les parties et les témoins pour se rendre au tribunal, augmentera nécessairement, dans la plupart des cas, les frais de la cause au-delà du capital. Tandis qu'en donnant cette juridiction à la cour de comté, toutes ces causes s'instruiraient devant ce tribunal à proximité des témoins et des parties litigantes. En cas de révision, les frais ne pourront jamais dépasser la somme de vingt piastres, en sus des frais ordinaires de la cour de comté."

Je n'ai pas changé d'opinion, et je crois que c'est une raison très forte et difficile à réfuter.

Par la cinquième résolution, on simplifie le mode des appels, et on diminue les déboursés qu'entraîne cette procédure.

C'est bien ici le cas de dire que, par cet amendement, on a plutôt eu pour objet de favoriser la clientèle que de promouvoir l'intérêt public. Loin de diminuer les appels, qui sont devenus une véritable calamité insurmontable dans notre procédure actuelle, on les encourage en en diminuant les frais, et on les facilite en en supprimant la procédure. C'est aussi avec la même abnégation et le même objet en vue, que l'on a fait adopter la huitième résolution pour faire revivre l'appel d'un jugement confirmé par la cour de révision.

(A continuer.)

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.



HOLLOWAY'S PILLS

Ce Grand Remède est au rang de choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifient le sang, et agissent avec la plus grande efficacité, sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infail- lible dans tous les cas où la constitution, quel qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ces propriétés de Guérison sont con- nues dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Ma- de Poitrine, Vieilles Blessures Plaies et Ulcère

ONGUENT HOLLOWAY

C'est un remède infailible. ISI l'on s'en fric- tionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL DE GORGE, les Bronches la Toux et même l'ASTHME. Pour les cul- tures, Glandulaires, Abscès, Hémorrhoides Fistules

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU ils n'ont jamais failli. Les Pilules et l'Onguent sont manufaturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES, Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec direc- tions pour s'en servir, dans presque toutes les langues. Les marques de Commerce de ces Remè- des sont enregistrées à Ottawa. Ainsi tout le contrefaçon dans les Possessions Anglai- se de l'Amérique, sera poursuivi.

Les acheteurs devront examiner l'E- tiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street Lon- don il y a falsification.

24 1181

On reconnaît universellement

que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus sages de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent pro- duire aucun mal. Sous le rapport de leur mé- rite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être com- parées, et toute personne qui en connaît les pro- priétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

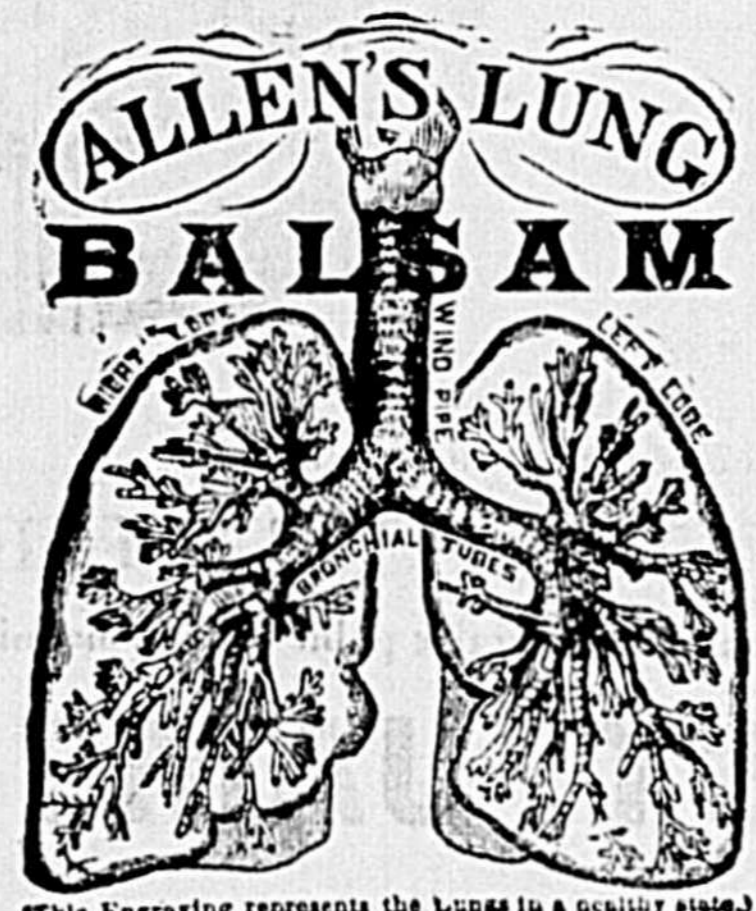
Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont admi- nistrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif aussi bien qu'énergique. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

PHILIPPE LEFEBVRE

BARBIER COIFFEUR
(Successeur de M. Chs. Dion.)
NO. 42 RUE DU FLEUVE
TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expé- rimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.
On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.
Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

BAUME PULMONAIRE D'ALLEN



Cette gravure rep- présente le poumon dans l'état sain.

LE REMÈDE POUR GUÉRIR

La Consomption, La Toux
LES RHUMES
L'Asthme, le Croup

Toutes les Maladies de la Gorge, des
Poumons et des Organes Pul-
monaires.

PAR SON USAGE CONSTANT

La Consomption a été Guérie
Quand les autres remèdes et les médecins
ont manqué d'effectuer une guérison.

Recommandée par les MÉDECINS, LES
MINISTRES et les GARDES-MALADES. De-
fait par tous ceux qui en font l'essai. Il
ne manque jamais de soulager.

Comme EXPECTORANT il n'a
pas son égal.

Il est inoffensif à l'enfant le plus délicat.
Il ne contient pas d'opium sous aucune
forme.

Des directions accompagnent cha-
que bouteille.
En vente chez tous les Pharmaciens

Chambres à Louer.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il
peut disposer de quatre chambres spacieuses,
deux au premier deux au second, qu'il louera
à très bonnes conditions.

Les chambres d'en bas et le poste seraient
convenables pour une épicerie.
S'adresser chez
BENJAMIN BEAUMIER,
101 Rue St. François-Xavier
Trois-Rivières, 12 Juillet 1882.—2 in.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bu-
reau un garçon de 12 à 13
ans, sachant lire et écrire,
comme apprenti imprimeur.



EPICERIES

Au splendide Magasin de
THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.
RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en mains un assortiment
complet et varié d'épicerie,

VINS, LIQUEURS,
de premier choix, à des prix qui défient
tout.

Tout en remerciant le public de l'en-
couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour,
et soussigné sollicite de nouveau son pa-
tronage.

THOS. BOURNIVAL,
Marchand-Epicier.
Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.



Bureau de Poste
DE
TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD-Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P. M.	12,30 P. M.
Yamachiche		
Rivière-du-Loup		
Maskinongé, Berthier et Sorel		
MALLE DE NUIT.		
Québec, Montréal et Ottawa.	8 00 A. M.	8 00 P. M.
PAR GRAND-TRONC		
États-Unis	9 30 A. M.	12,30 P. M.
St. Grégoire		
Ni clet		
La Bale		
Atankaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD-Section Est.		
Québec et Est	1 20 P. M.	5 30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Pé- rade etc, etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly		
St Pierre des Bee- quets		
St Jean D. C. et la rivière		
St. Maurice	12 Midi.	1 M.
St. Geneviève		
St Narcisse		
St Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Shawenegan		
Valmont		

Les malles pour l'Europe partent le
vendredi à 5 30 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être mallees
15 minutes avant le départ de chaque malle

C. K. OGDEN,
Maître de Poste
Trois-Rivières 8 Décembre 1881.

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la
Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je
crois qu'elle péroratout ce que l'inventeur
en dit.

1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps.
2. Qu'elle empêchera la rupture de des- cendre.
3. Qu'elle peut-être portée sans inconvé- nient le jour ou la nuit.
4. Qu'elle a été ajustée sur un rapture des plus graves et elle a donné entière satis- faction et je crois que c'est une des meil- leurs Bandes que aient encore été offertes au public.

E. FERNON, M. D. M. C. C.
14 juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès. Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes, il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps. A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.
HAMILTON, 18 Juillet 1879.
14 juin, 1878 x 14 Août.

T. BLOUIN & Cie MARCHANDS DE CUIR

— ET DE —
Fournitures pour les Selliers et les Cordonniers

EN GROS ET EN DETAIL.
(Ancien magasin de feu M. Michel Caron)
TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont l'honneur d'infor-
mer leurs amis et le public en général
qu'ils ont en main un assortiment complet
de Cuir Rouge et Noir de première qua-
lité, qu'ils offrent en vente en gros et en
détails, à des prix qui défient toute com-
pétition.

Aussi : BOTTES SAUVAGES, Rouges et
Noires, Harnais de toutes descriptions.
De même que LAINE de l'automne et
du printemps, au plus bas prix du mar-
ché.

MM T Blouin & Cie achètent les Peaux
vertes au plus haut prix du marché.
Les articles manufacturés, ci-dessus dé-
crits, sortent de la manufacture de MM.
T. Blouin & Cie, située près des Ponts du
St-Maurice.
Une visite est respectueusement
sollicitée.

T. BLOUIN & Cie,
Trois Rivières, 10 Juillet 1882—3 m.

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, a
l'honneur d'informer ses nombreux amis de
la ville et de la campagne qu'il continue tou-
jours à pratiquer l'achirurgie-dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de
la Banque Hochelaga. M. Labonté s'occupe-
ra d'une manière toute spéciale de la pro-
thèse dentaire, tel que l'extraction des dents
(sans douleur), aussi plombage des dents, en
or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose
des dents artificielles, à des prix très-rai-
sonnables.
N'oubliez pas le No. 175, rue Notre-
Dame.
Trois-Rivières, 26 avril 1882.—3m.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS
AVOCAT.
(Ci-devant Magistrat de District)
TROIS-RIVIERES.
Bureau: Rue St. Joseph, No 28;
Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No 95
CONSULTATIONS:
Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M.
A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M.
6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER,
AVOCAT
N° 1 Rue des Champs.
En face du Palais de Justice
TROIS-RIVIERES.

HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M.
à 5 heures P. M.
3 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST,
AVOCAT.
ARTHUR T. GENEST
ARPENTEUR,
Bureau: No. 19 Rue des Champs
Trois-Rivières, 30 janvier 1879

L. A. LESIEUR DE SAULNIÈRE
AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hert.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MALHOT, AVOCAT,
Bureau: rue Bonaventure,
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOK, AVOCAT.
Bureau: Rue St. Joseph
Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN,
AVOCATS,
Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Du-
roullin, ancien bureau de la Banque du Haut-
Canada
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Bonaventure, près
de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE
AVOCATS,
Bureau: No. 19 Rue du Platon
Trois-Rivières 25 Juillet 1879

TUR OTTE & PAQUIN,
AVOCATS.
Bureau: Rue des Champs, en face du Palais
de Justice.
MM. Turcotte & Paquin suivront réguliè-
ment le Circuit de la Rivière-du-Loup.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HONAN & DORION
AVOCATS
Bureau: Rue des Champs,
Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,
AVOCAT.
Bureau: rue des champs, en face du Palais
de Justice.
Trois-Rivières 1er mai 1877

ADRESSES D'AFFAIRES

LOTTINVILLE, & GUILLET.
AVOCATS
Bureau: Rue Bonaventure No. 8.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,
AVOCAT
Bureau et résidence, rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT.
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,
Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la
Royale.
Trois-Rivières 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN,
Bureau Rue St. Pierre No. 38, Mais-
on pension de M. Dénéchand.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER
NOTAIRE,
Bureau: No 10 Rue Craig,
Trois-Rivières, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART
NOTAIRE.
Bureau: rue du Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1881.

T. B. HOULISTON & Cie.
COURTIERS,
Bureau: Rue du Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE,
Inspecteur des Licences, Bureau: No. 28
Rue St. Joseph.
Trois-Rivières, 1er mai 1882.

GEORGE BALZER,
Importateur et Commissionnaire coin des
rues Notre-Lame et Alexandre No. 132

A LOUER.

La maison No. 6 Rue
St. Antoine.
S'adresser au Bureau du
Constitutionnel.

La Virilité

COMMENT PERDUE,
COMMENT RECOUVREE.

Nous avons récemment publié
une édition **Dr. Culver-
well's Celebrated Essay.**
Essai Célèbre du Dr. Culverwell,
sur la guérison radicale et permanente (sans
médicaments) de la débilité nerveuse, de
l'incapacité Mentale et Physique résultant
d'excès.
Prix: sous enveloppe cachetée, seule-
ment 6 cents ou deux estampilles de poste.
Le célèbre auteur de cet admirable Essai
démontre clairement, depuis trente ans d'
pratique heureuse, que des cas alarmants peu-
vent être radicalement guéris sans l'usage
dangereux de remèdes Internes ou l'appli-
cation du bistouri, offrant un moyen de gué-
rison à la fois simple, certain et efficace, et
lequel tout patient n'importe sa condition
peut se guérir lui-même radicalement à bon
marché.
Tous devraient prendre communication
de cette annonce.
Addressed
The Culverwell Medical Co.
41 Ann, St. New-York
Post-Office 30, (15) — 10-10-81.